## Bonjour,

Je vous transmets ce mail afin de faire part de mon mécontentement de votre projet de supprimer la servitude permettant le passage du Rohu à la côte, en passant par l'école de voile. Je suis contre. Je ne pense pas que ce soit un passage dangereux. Et il permet d'accéder au chemin côtier, là où il n'y en a pas beaucoup à cet endroit-là du fait des habitations et de l'Ecole.

Je vous remercie de la bonne prise en compte de cet avis. Bien cordialement,

1 sur 1 11/12/2023 à 11:18